

celles où prévalent les anciens systèmes de culture variée qui exigent beaucoup de main-d'œuvre. Les tenanciers censitaires libres en arrivent dans diverses parties de la France à exploiter les cinq sixièmes du sol et en Angleterre le tiers. Il est rare qu'ils n'aient pas obtenu des conditions avantageuses, qui leur assurent, avec les diverses prérogatives de la liberté civile, la plupart des droits de la propriété utile, tels que ceux d'aliénation et de succession, tout en limitant leurs prestations, leurs corvées et leurs charges.

Mais, même en Occident, se produit une évolution sociale et économique qui leur est en partie défavorable. D'une part, en effet, à la faveur des troubles, les propriétaires, clercs, seigneurs, bourgeois essaient d'aggraver les obligations des tenanciers, ou de leur retirer les garanties et avantages concédés, au point de les menacer d'une rechute dans le vilainage ou le servage. D'un autre côté, ils enlèvent aux vilains la stabilité dont ceux-ci avaient joui. En effet, la substitution de la culture pastorale à la polyculture, celle du métayage, du fermage, du faire valoir direct à l'ancienne méthode des accensements, l'appropriation des biens communaux par les grands propriétaires qui les enclosent (système anglais de l'enclosure), toutes ces pratiques nouvelles contribuent à rendre moins indispensable le concours des tenanciers censitaires. Ils deviennent même bientôt gênants pour tous les détenteurs de grands domaines qui cherchent à accroître leurs revenus et à diminuer leurs frais de main-d'œuvre. Aussi travaille-t-on à les évincer, à profiter de leurs embarras, de l'inexécution des clauses de leurs contrats, de même que de leur appauvrissement ou de leur désertion, pour leur reprendre la tenure. Dans tout l'Occident, un nombre considérable de tenanciers censitaires, ainsi privés de la jouissance de la terre qu'ils cultivaient, vint grossir les rangs du salariat et du prolétariat agraire, notamment en Angleterre. Moins heureux encore, une foule d'autres, dans les